

Philippe SERRANO

Mandataire Judiciaire

Entreprise individuelle

Diplôme de juriste conseil d'entreprises - DJCE

DESS de Droit des Affaires et de Fiscalité

Diplômé de la faculté de droit Espagnol de SARAGOSSE

MEYLAN, le 31 juillet 2026

**Il ne pourra pas être répondu aux correspondances
qui ne reproduiraient pas les références suivantes**

Dossier n° 8351/Aff. : SARL MPN

Madame, Monsieur,

Selon jugement en date du 7 juillet 2026, le Tribunal de Commerce de GRENOBLE a prononcé un jugement de liquidation judiciaire à l'encontre de la SARL MPN et m'a désigné aux fonctions de Liquidateur.

La SARL MPN est propriétaire de 100% des parts sociales composant le capital de la SCI SBT qu'il m'appartient de réaliser dans le cadre de cette procédure collective.

Les principales caractéristiques de la SCI SBT sont les suivantes :

ACTIF EN PLEINE PROPRIETE :

Un bâtiment unique élevé en rez-de-chaussée, un étage au-dessus, avec terrain attenant en nature de parkings et circulation sis 2D, avenue Pierre de Coubertin 38170 SEYSSINET-PARISSET.

Le bâtiment, construit en 2007, abrite des locaux à usage mixte de bureaux et atelier de production pour une surface totale de 590 m² divisée de la façon suivante :

Désignation	Niveau	Surface (m2)
Local MOBILITY CORNER	0	125
Local SEDIMAT	0	170
Local HEXANET	1	295
TOTAL		590

Les conditions d'occupation sont les suivantes :

- Bail MOBILITY CORNER : Loyer annuel HT de 4 800.00 € jusqu'au 31/03/2027 puis 12 500.00 € HT à compter de cette date.

- Bail HEXANET : Loyer annuel HT de 46 315.00 € HT

- Bail SEDIMAT : Celui-ci aurait été résilié et la SAS SEDIMAT devrait prochainement évacuer les locaux en suite du jugement de liquidation judiciaire intervenu à son encontre.

VALEUR VENALE EXPERTISEE DU BATIMENT : 830 000.00 € HORS DROITS

DETTES DE L'ENTREPRISE :

- Dettes arrêtées au 30/09/2025, date du dernier bilan comptable : 559 700.00 €
- Capital remboursé du 01/10/2025 au 31/07/2026 (à confirmer) : 45 000.00 €
- Montant des dettes arrêtées au 31/07/2026 (à confirmer) : 514 700.00 €

Il convient de préciser que, selon les informations communiquées au soussigné, la SCI SBT poursuivrait le règlement des échéances d'emprunt conformément aux tableaux d'amortissement contractuellement convenus.

VALEUR APPROXIMATIVE DES PARTS SOCIALES DE LA SCI SBT : 300 000.00 €

Au regard de ces éléments, je vous invite, si vous le souhaitez, à me faire tenir une offre d'acquisition ferme et définitive portant sur l'intégralité des parts sociales de la SCI SBT.

Il conviendra par ailleurs de me faire tenir, par voie de virement sur mon compte ouvert à la CDC, une somme correspondant à 10% du prix proposé par vos soins à titre dépôt de garantie et d'indemnité d'immobilisation.

Si votre offre n'est pas retenue par Monsieur le Juge Commissaire, le montant versé vous sera alors immédiatement restitué par mes soins.

Dans le cas où votre offre serait retenue et que vous vous désistiez ultérieurement, le dépôt de garantie précité restera acquis à la procédure de liquidation judiciaire à titre de dommages et intérêts.

Je vous rappelle enfin que vous ne devez avoir aucun lien de parenté ou d'alliance, jusqu'au 2ème degré inclusivement, direct ou indirect, avec le représentant légal de la société débitrice faisant l'objet de la procédure collective.

Pour la bonne forme et afin qu'il me soit permis de remplir mes obligations de vigilance, je vous remercie d'annexer à votre offre d'acquisition l'attestation ci-jointe dûment complétée.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Philippe SERRANO



Relevé d'Identité Bancaire



Relevé d'Identité Bancaire
DDFIP ISERE
8 RUE DE BELGRADE 38022 GRENOBLE
CEDEX 1

Cadre réservé au destinataire du relevé

MAITRE SERRANO PHILIPPE 61
BOULEVARD DES ALPES COMPTE
GENERAL
MANDATAIRE JUDICIAIRE
38240 MEYLAN

Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou distributeurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements de quittances, etc.). Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et évite des réclamations pour erreur ou retard d'imputation.

Domiciliation : SIEGE SOCIAL

Code Banque	Code Guichet	N° de compte	Clé RIB
40031	00001	0000170136E	81
Identifiant Norme Internationale Bancaire (IBAN) FR7440031000010000170136E81			
Identifiant International de la banque (BIC) CDGFRPPXXX			

15, Chemin de Malacher
38240 MEYLAN
☎ 04 76 41 99 85

350, Avenue Victor Hugo
26000 VALENCE
☎ 04 75 41 84 14

196, Rue Georges Charpak
74100 JUVIGNY
☎ 04 50 87 25 10

29, rue de la Paix
74000 ANNECY
☎ 04 50 87 25 03

Siren : 413 568 163 - TVA FR 0541356816300021

Renseignements sur les dossiers et certificats de créance irrécouvrable sur www.etude-serrano.com

ATTESTATION DU CANDIDAT A LA REPRISE D'ACTIFS

Le soussigné :

Nom :

Prénom :

Adresse complète :

Date et lieu de naissance :

Nationalité :

Atteste sur l'honneur :

- que mon état civil est conforme à celui indiqué en tête du présente acte ;
- ne pas être et n'avoir jamais été en état d'interdiction ;
- ne pas être et n'avoir jamais été placé sous l'un des régimes de protection des majeurs ;
- ne pas faire l'objet d'une mesure d'interdiction de gérer ou de faillite personnelle ou de tout autre mesure qui pourrait m'empêcher d'exploiter une entreprise ;
- ne pas être et n'avoir jamais été susceptible de faire l'objet de poursuites pouvant entraîner la confiscation totale ou partielle de mes biens ;
- ne pas être et n'avoir jamais été en infraction avec les dispositions légales et réglementaires relatives à l'assainissement des professions commerciales et industrielles ou au blanchiment de capitaux ;
- que je dispose de ma pleine capacité civile et commerciale pour m'engager dans la présente cession ;
- que le prix de cession figurant dans l'offre déposée sous ma responsabilité est sincère et véritable et qu'aucune somme complémentaire n'a été ou ne sera versée à quiconque, à l'insu du Tribunal, sous quelque forme que ce soit, pour quelque motif que ce soit (cette déclaration ne vise pas les éventuelles commissions d'agence immobilière, pas plus que les remboursements des dépôts de garantie, ou les frais, droits et honoraires d'acte liés aux opérations de cession) ;
- me conformer aux dispositions de l'article L 642-3 du Code de Commerce, et n'avoir aucun lien de parenté ou d'alliance, jusqu'au 2^{ème} degré inclusivement, direct ou indirect, avec les dirigeants et associés de la société faisant l'objet de la procédure collective ;
- que offre n'est pas faite pour le compte du débiteur, ni des dirigeants de droit ou de fait de la personne morale faisant l'objet de la procédure collective, ni encore de leurs parents et alliés jusqu'au deuxième degré inclusivement, ni même des contrôleurs et m'engage à ne pas céder de parts de la société cessionnaire aux dirigeants et associés de la société faisant l'objet de la procédure collective ;
- avoir été informé des dispositions relatives à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme visées par les articles L561-1 à L574-4 du Code monétaire et financier et déclare que les fonds engagés ne proviennent pas d'une infraction passible d'une peine privative de liberté supérieure à un an ou ne participent pas au financement du terrorisme (art. L561-15-1 du CMF) et que les opérations envisagées au terme des présentes ne sont pas liées au blanchiment de capitaux ou au financement du terrorisme (art. L561-16 du CMF) ;

- agir pour mon compte et non pour le compte d'une tierce personne ou d'une personne morale. A défaut préciser le nom ainsi que les coordonnées :

Nom/Dénomination sociale :

Prénom/Forme :

Adresse complète/Siège social :

Nationalité :

Numéro SIRET :

- ne pas être une personne politiquement exposée et n'avoir aucun lien avec une personne politiquement exposée ;

- que les deniers finançant l'opération ont pour origine :

○ Emprunt Bancaire	Nom de l'établissement bancaire	
	Adresse	
	Montant emprunté	

○ Epargne	Nom de l'établissement bancaire	
	Adresse	
	Type d'épargne et origine	

○ Prêt familial ou amical	Nom du prêteur	
	Adresse	
	Montant emprunté	

○ Succession	Nom du notaire	
	Adresse	

15, Chemin de Malacher
38240 MEYLAN
☎ 04 76 41 99 85

350, Avenue Victor Hugo
26000 VALENCE
☎ 04 75 41 84 14

196, Rue Georges Charpak
74100 JUVIGNY
☎ 04 50 87 25 10

29, rue de la Paix
74000 ANNECY
☎ 04 50 87 25 03

Siren : 413 568 163 - TVA FR 0541356816300021

Renseignements sur les dossiers et certificats de créance irrécouvrable sur www.etude-serrano.com

	Montant	
--	---------	--

Autres financements :

.....

- avoir été informé que la présente cession revêt un caractère aléatoire et renonce de ce fait à toute action en vue de la remise en cause tant de la cession que de l'un quelconque des éléments cédés ;
- avoir procédé personnellement à toutes les investigations nécessaires préalablement à la présentation de mon offre pour s'assurer de la faisabilité économique de la cession, ainsi que de la consistance et de l'étendue des biens inclus dans cette dernière et dégage le cédant de toute responsabilité à cet égard.

IMPORTANT : la présente attestation devant être utilisée en justice, le signataire atteste avoir pris connaissance des dispositions de l'article 441-7 al. 1 du Code pénal, ci-après rappelées :

« Est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000.00 € d'amende le fait d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts »

Fait à :

Le :

Signature + cachet + qualité du signataire précédés de la mention « certifié sincère et véritable » :

Joindre à la présente attestation :

- **si l'offre est faite par une personne morale :** un extrait kbis de moins de 3 mois et les statuts.
- **si l'offre est faite par une personne physique :** photocopie recto verso de la carte d'identité ou du passeport.

15, Chemin de Malacher 38240 MEYLAN ☎ 04 76 41 99 85	350, Avenue Victor Hugo 26000 VALENCE ☎ 04 75 41 84 14	196, Rue Georges Charpak 74100 JUVIGNY ☎ 04 50 87 25 10	29, rue de la Paix 74000 ANNECY ☎ 04 50 87 25 03
--	--	---	--